

COPIE

**Mairie de Chambon sur Voueize
7 Place Delamare
23170 CHAMBON SUR VOUeIZE**

Objet: Avis CC Chambon sur Voueize

Dossier suivi par: A.JAMOT

Guéret, le 17 avril 2026

Monsieur le Maire,

Vous m'avez adressé pour avis, au titre des articles L163-4 du code de l'urbanisme le projet de création de la Carte Communale de Chambon sur Voueize. Voici les principales remarques de la Chambre d'Agriculture de la Creuse:

Remarques concernant le rapport de présentation:

- L'hypothèse de croissance démographique retenue est cohérente et mesurée au regard du développement des années précédentes.
- Les logements à prévoir ont bien été calculés en prenant en compte le taux d'occupation et les logements vacants.
- La prise en compte des dents creuses va permettre une densification de l'existant. Ce travail permet également de mobiliser strictement le foncier nécessaire au projet communal.
- La volonté de densification et de préservation des espaces agricoles et naturels est nettement perceptible à travers le document.

Remarques générales concernant le zonage:

- Au regard des besoins identifiés dans le rapport de présentation, le zonage est cohérent et justifié.
- Les zones constructibles se limitent au bourg et au hameau de St Sornin, préservant ainsi les perspectives de développement de l'activité agricole.

Au regard de ces éléments, je propose un avis **favorable** à votre projet de Carte Communale et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Siège social

Maison de l'Économie
8 Avenue d'Auvergne - CS 60089
23011 Guéret Cedex
Tél: 05 55 61 50 00
Fax: 05 55 52 84 20
Email: accueil@creuse.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 182 302 026 00022
APE 9411Z
www.creuse.chambre-agriculture.fr



Le Président,

Pascal LEROUSSAU